

apprendre comment allouer au mieux les ressources. La réforme de la machine onusienne et sa rationalisation restent une étape cruciale vers une amélioration dans la prévention des conflits et, donc, de la sécurité humaine.

En ce qui concerne la « division du travail » qu'exige la sécurité humaine, un participant a conclu que, s'il est vrai que l'aide et les services humanitaires devraient être fournis par des civils dans les situations de consolidation de la paix avant et après les conflits, il n'en demeure pas moins que la protection de forces armées peut s'avérer nécessaire. Quant à la combinaison d'activités militaires et d'interventions d'ONG, et sous quels auspices (publics ou privés) elles seraient menées dans des situations explosives, Janice Gross Stein et d'autres l'ont analysée, mais des travaux de recherche plus théoriques sont nécessaires pour tenir compte de cette question du côté dur du pouvoir discret⁴.

Un participant a fait valoir que la consolidation de la paix suppose que les organisations internationales donnent des mandats plus généraux et plus souples. Les soldats de la paix sont souvent trop limités dans la gamme des activités qui peuvent entrer dans leurs mandats. On peut régler en partie ces problèmes en créant une force de maintien de la paix de l'ONU « permanente » qui jouerait des rôles civils et militaires, et en élargissant son mandat pour lui permettre de recourir à la force, le cas échéant. Des initiatives internationales visant à réduire le nombre global des engins de guerre, qu'il s'agisse des armes nucléaires, des armes de petit calibre ou des mines terrestres, devraient aussi être considérées comme des éléments importants de l'agenda proactif de la sécurité humaine.

Enfin, certains participants étaient d'avis que les partisans de la sécurité humaine comme stratégie préventive ont des dilemmes moraux et opérationnels ainsi que des questions de compromis à régler. Les populations sous pression font ce qu'elles ont à faire pour survivre et pour amorcer des changements sociaux profonds, et il arrive que leurs actions soient en contradiction avec les principes de la sécurité humaine. Si l'on prend, par exemple, les efforts déployés pour faire interdire la conscription d'enfants et les armes de petit calibre, aurions-nous appliqué ce principe aux lycéens armés des soulèvements de Soweto? S'agissant des compromis opérationnels, il serait bon d'examiner l'incidence négative de la réorientation de l'aide au développement vers des programmes de consolidation de la paix. D'après un des participants, la consolidation de la paix dans les zones de conflit coûte cher, elle est incertaine, et inefficace, et elle prive de ressources des projets de développement qui peuvent être fructueux (autrement dit, dans les scénarios de besoins primaires concernant les pays les plus mal lotis). La sécurité humaine met en lumière les dilemmes moraux et politiques qui se posent lorsque l'on a des valeurs différentes, des fonds limités et des besoins pratiquement infinis.

⁴ Michael Bryans, Bruce D. Jones et Janice Gross Stein, *Mean Times: Humanitarian Action in Complex Political Emergencies - Stark Choices, Cruel Dilemmas*, Report of the NGOs in Complex Emergencies Project, Coming to Terms, vol. 1, n° 3, Program on Conflict Management and Negotiation, Centre for International Studies, Université de Toronto, janvier 1999. Les auteurs analysent l'utilisation controversée de forces de sécurité privées à des fins humanitaires, en l'absence, de la part de la communauté internationale (OTAN, UE, OUA), d'une volonté cohérente et constante de prendre en charge la question de la sécurité.